

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 septembre 2022

**Rapporteur :
Monsieur Marc ANDRO**

N° 23

**Langue bretonne : Soutien à la formation linguistique
Brezhoneg : Skoazellañ ar stummadur war ar yezh**

Implantée en Cornouaille, l'association Mervent est l'un des principaux organismes de formation à la langue bretonne de la région et un partenaire essentiel des collectivités de l'agglomération pour la promotion et la transmission du breton. À ce titre, elle est soutenue par Quimper Bretagne Occidentale dans le cadre de sa compétence « Rayonnement, promotion du territoire et de son identité régionale ».

Lec'hiet e Kerne eo ar gevredigezh Mervent unan eus aozadurioù stummañ pennañ er rannvro war ar brezhoneg. Ur c'heveler meur eo ivez da strollegezhioù an tolpad-kêrioù evit brudañ ha treuzkas ar yezh. Evit hec'h ober e vez skoazellet gant Kemper Breizh Izel e framm he barregezh « Brudañ ar c'horn-bro hag e identelezh ».

Quimper Bretagne Occidentale est, depuis de nombreuses années, un acteur majeur de la promotion et de la diffusion de la langue bretonne dans l'espace public. À ce titre, la collectivité mène une politique linguistique transversale et ambitieuse pour faire vivre le breton dans le quotidien de ses administrés.

Depuis 1994, l'association Mervent développe, en Cornouaille, une offre de formation au breton cohérente et adaptée à de nombreux publics : tous petits, enfants, adultes en formation professionnelle, personne âgées. Aussi, à travers ses activités, elle anime de nombreux espaces d'expression et d'échanges pour les bretonnants du territoire.

Dans le détail, Mervent intervient d'abord et surtout dans les établissements scolaires, où elle anime (en partenariat avec le conseil régional, le conseil départemental, l'inspection académique du Finistère et les conseils municipaux) des ateliers hebdomadaires d'initiation au breton. Pour cette année 2021/2022, près de 800 enfants bénéficient de ce dispositif, dans une quarantaine de classes des communes de notre agglomération.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 04/10/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/10/2022 (accusé de réception du 04/10/2022)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

L'association assure également des séances d'éveil au breton auprès des tous petits et de leurs assistantes maternelles, dans plusieurs structures d'accueil de la petite enfance de la collectivité.

Par ailleurs, Mervent forme de nombreux adultes sur le territoire, par le biais des cours du soir, de la formation continue et de la formation professionnelle. Pour l'année 2021/2022, près de 150 personnes se sont formées au breton dans les communes de l'agglomération, via les cours du soir et la formation continue. 30 stagiaires ont également été formés, via des formations professionnelles intensives de 3 et 6 mois, au centre de Quimper, en 2020-2021.

Mervent travaille, en outre, avec le CLPS de Bretagne (Centre de formation professionnelle), à Quimper, sur une offre de formation CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance axée autour de la langue bretonne ; formation qui a été suivie par sept stagiaires en 2020-2021.

Entre autres projets, Mervent travaille enfin à l'ouverture de nouveaux centres et de nouvelles sessions et offres de formation pour permettre à tous les publics de se former à la langue bretonne. Parmi ces projets, l'association devrait proposer, à la rentrée 2022, un cursus hybride regroupant cours sur une plateforme numérique et temps de regroupement en présentiel.

Aujourd'hui installé à l'IUT de Quimper, le centre de formation professionnelle de Mervent retrouvera, à la rentrée 2022, les locaux qu'il occupait jusqu'en 2019 au sein du Pôle universitaire Pierre-Jakez Hélias.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à verser une subvention de 5 000 € à l'association Mervent, au titre de l'année 2022, dans le cadre de la compétence de Quimper Bretagne Occidentale « Rayonnement, promotion du territoire et de son identité régionale ».